

La compétitivité, ou la loi des multinationales

Après avoir annoncé un nécessaire « choc de compétitivité » appelé des vœux de la droite et du MEDEF, le gouvernement souhaite désormais construire un « pacte de compétitivité » sur l'ensemble du quinquennat de François Hollande. Une préoccupation bien ancrée dans l'air du temps : la « compétitivité » est désormais sur toutes les lèvres, omniprésente dans le débat public. Sans qu'on se donne la peine de se demander : d'où vient, au juste, cet impératif de compétitivité ?

133

Octobre 2012

Depuis les années 90, la compétitivité est devenue le maître mot du discours politique, un véritable mantra. Aujourd'hui encore, depuis le Parti socialiste jusqu'à la droite, la compétitivité serait l'unique voie de sortie de la crise. Pourquoi au juste ? Parce qu'il n'y a pas le choix. Dans un contexte de libéralisation et de concurrence généralisées, la compétitivité, c'est l'équation gagnante : compétitivité des entreprises = croissance = créations d'emploi.

Cette simple équation permet de comprendre comment la compétitivité s'est imposée comme un objectif ultime, un modèle « gagnant-gagnant » : les entreprises, les salariés et les gouvernements, tout le monde y gagne ; c'est la fin de la lutte des classes, sous la bénédiction bienveillante du capitalisme financier.

Cette potion magique ne s'applique pas seulement à l'économie, mais à la société toute entière. Bien entendu, sur le plan économique, il faut plus de libre-échange, moins de régulation, moins d'impôts pour les (grandes) entreprises, moins de droit du travail, moins de cotisations sociales... Mais il faut aussi mettre l'école, la recherche, les services publics, l'écologie, la culture, nos villes, nos régions... et nous-mêmes au service de la compétitivité.

Sauf que, sauf que... appliquées depuis plus de 20 ans, les bonnes recettes de la compétitivité n'ont jamais tenues leurs promesses. Loin d'apporter des perspectives pour les économies européennes, ces mesures ont en grande partie préparé la crise financière de 2008, puis elles ont contribué à l'empirer [1].

Pourtant, la quête de la sacro-sainte compétitivité n'a pas été en pertes pour tous. Les privatisations, dérégulations, et autres flexibilisations du marché du travail, menées au nom de la compétitivité semblent finalement aboutir aux mêmes conséquences : les bénéfices de quelques-uns ne cessent d'enfler, au détriment des conditions de vie de la majorité. Alors, quid de la compétitivité ? Un petit retour historique s'impose.

Le rêve des industriels

En 1967, le premier ministre Georges Pompidou donnait déjà les premiers éléments de ce que va devenir le discours de la compétitivité : la menace de la concurrence sera l'occasion de sortir la France et ses industriels de la léthargie, de la paresse dans laquelle l'ont plongée les protections douanières.

Si Pompidou laisse entendre que l'effort d'ajustement coûtera aux industriels, l'économiste de la CGT Jean Duret percevait déjà en 1956 la feinte derrière les velléités de libéralisation du marché commun européen : « *On invoquera les dures lois de la compétition internationale pour démontrer qu'un niveau d'emploi élevé ne pourra être assuré que si les travailleurs se montrent "raisonnables"* [2] ».

C'est pourtant à partir des années 80 que prend forme une véritable doctrine européenne de la compétitivité, sous l'impulsion décisive de la Table ronde des industriels européens (European Round Table ou ERT), puissant lobby industriel rassemblant quelques 45 dirigeants de grands groupes européens [3].

La Table ronde se donne pour objectif d'influencer la structure même de la construction européenne, pour la rendre favorable au développement de l'industrie. Elle est bien implantée dans les réseaux de pouvoir bruxellois puisque fondée à l'initiative de deux



commissaires européens dont Etienne Davignon, futur dirigeant... de la Société générale de Belgique [4].

Ses premiers succès ne se font pas attendre. Le lobby industriel participera activement à l'élaboration de l'Acte unique européen, qui détaillait les barrières commerciales et réglementaires à supprimer pour permettre l'émergence du marché unique. Le traité se basait sur le Livre Blanc publié par la commission Delors en 1985. Ce document était, comme le reconnurent ses auteurs, lui-même directement inspiré du rapport « Europe 1990 » rédigé par le lobby industriel [5].

Le marché unique sera un premier pas dans l'imposition de la compétitivité comme impératif catégorique [6]. Ce n'était qu'un début : lorsque Delors rend en 1993 son *Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi*, il remercie les industriels pour leur soutien lors de sa préparation [7]. Une semaine plus tôt, il avait pris part à la conférence de presse de la Table ronde des industriels qui présentait son dernier rapport, selon lequel la compétitivité était LA solution pour « vaincre la crise ».

Ce n'est donc pas une surprise : le Livre Blanc approuvé par les gouvernements européens reprend les analyses et préconisations des industriels. Cette séquence témoigne de l'« alliance objective » qui voit le jour pendant les années Delors entre la Commission et les milieux d'affaires. Elle permettra notamment la construction du marché unique face à des gouvernements parfois peu enthousiastes, et se poursuivra après le départ de Delors.

Les termes de cette relation « gagnant-gagnant » semblent se résumer ainsi : la Table ronde appelle à plus d'intégration européenne et de nouveaux pouvoirs pour la Commission, et celle-ci, de son côté, contribue à promouvoir la doctrine des industriels au sommet de l'agenda des politiques européennes [8].

Pas d'alternative à la compétitivité

La stratégie de Lisbonne proposée par la Commission et adoptée en mars 2000 apparaît comme l'aboutissement de cette symbiose entre la commission et le lobby industriel. Elle sacrait pour 10 ans la compétitivité comme objectif n°1 de l'Union européenne, appelée à devenir « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010* ».

Pour les lobbies industriels comme l'ERT, le rêve se réalisait : l'Union européenne, dévouée toute entière au bien-être des grands groupes privés. Cette orientation sera confirmée en mars 2010 avec la stratégie « Europe 2020 » qui reprenait avec quelques ajouts les recettes pro-compétitivité promues dans le cadre de la stratégie de Lisbonne [9].

Dans le cadre de cette croisade pour la compétitivité, la commission préconise d'accroître la concurrence dans le marché intérieur. Au programme, la déréglementation des marchés, et notamment du marché des services, une politique de libre-échange exacerbée, et la libéralisation et privatisation des services publics, notamment l'énergie et le transport. Autant de mesures que l'on retrouve à nouveau dans le « Pacte de croissance » promu en juin par le Président Hollande [10].

En fait, ces politiques de concurrence sont la seule voie possible pour les gouvernements souhaitant stimuler l'économie, puisque, côté macro-économique, les politiques « alternatives » sont exclues : on impose un carcan sur les salaires (« modération salariale ») pour assurer d'une part la compétitivité du coût du travail, et de l'autre la stabilité de la monnaie unique.

Dans le même temps, la mise en place de la monnaie unique empêche tout ajustement par dévaluation de la monnaie. Une perspective qui n'est pas sans déplaire à l'économiste Bulchadani, de la banque Morgan Stanley, qui expliquait en 1998 : « *Si l'on supprime la devise nationale comme soupape de sécurité, les gouvernements devront se concentrer sur les changements concrets à effectuer pour devenir plus compétitifs : impôts plus bas, flexibilité du marché du travail et cadres réglementaires plus favorables à l'industrie.* »

Les gouvernements doivent par ailleurs renoncer à toute politique budgétaire ambitieuse : obligés d'emprunter sur les marchés financiers, ils doivent désormais faire preuve de « rigueur » budgétaire. Et plus question d'augmenter les impôts... là encore, compétitivité oblige.

Dès lors, comme disait Margaret Thatcher, « *il n'y a pas d'alternative* ». Les élus n'ont plus le choix : comme de bons entrepreneurs, ils doivent s'assurer de garantir partout, à tous les niveaux de décision, un contexte « favorable aux entreprises » (business friendly). Le principe avait été décrit par Jean Duret un demi-siècle auparavant : « *Les capitaux auront tendance à désertier les régions et les pays où les salaires seront relativement élevés, où certaines lois sociales seront susceptibles de gêner une exploitation trop éhontée.* [11] »

A l'échelle des Etats, des régions, des villes, les élus deviennent des « managers », et leurs performances sont comparées à l'échelle européenne (le « benchmark ») pour déterminer les « bonnes pratiques ». A l'aune... de la compétitivité, bien sûr. C'est le triomphe du nouveau management public, qui se traduit en France par la RGPP (revue générale des politiques publiques).

La compétitivité s'impose partout

Depuis 2000, la commission emboîte le pas aux lobbies industriels, pour qui presque tout finit par se rapporter à la compétitivité, y compris les politiques écologiques et sociales. C'est la raison pour laquelle l'ERT encourage l'« évaluation comparative », c'est-à-dire l'utilisation de la comparaison quantitative des effets des politiques de compétitivité pour déterminer les nouvelles mesures à adopter. L'évaluation comparative, cela signifie « *scruter le monde afin d'y découvrir ce que les autres ont de meilleur, où que ce soit, pour ensuite, essayer de l'égaliser ou de le surpasser* [12] »

A commencer par l'aménagement du territoire. Les élus locaux deviennent des « managers » de territoire qui doivent désormais tout faire pour attirer entreprises et investissements privés. Fiscalité aux petits oignons, partenariats publics-privés, infrastructures adaptées... Les grands projets d'infrastructures, autoroutes, lignes à grande vitesse, aéroports (comme celui de Notre-Dame des Landes) deviennent des éléments essentiels de l'« attractivité » des régions [13].

L'université et la recherche n'y échappent pas : elles doivent, elles aussi, se soumettre au dogme de la compétitivité. La stratégie de Lisbonne, puis la stratégie « Europe 2020 », stipulent que l'université doit permettre de former une main d'œuvre adaptée aux demandes du marché du travail, c'est-à-dire des entreprises. La commission en appelle même à enseigner « l'esprit d'entreprise » dès le plus jeune âge [14]. La recherche doit, elle, se focaliser sur l'« innovation », et donner aux entreprises européennes des avantages compétitifs.

Les politiques écologiques sont elles aussi soumises à l'impératif de « compétitivité ». Face aux enjeux climatiques, la commission en appelle à une « croissance verte » fondée sur le développement des « technologies vertes » (dont certaines controversées, comme les biocarburants, par exemple). Les mécanismes de compensation comme la « finance carbone » sont censés inciter les industriels à modifier leurs comportements... alors que toute régulation contraignante sur le changement climatique ou les produits chimiques des industries polluantes est exclue... là encore, compétitivité oblige.

Enfin, la protection sociale doit, elle aussi, se mettre au service de la compétitivité : il faut, d'une part, flexibiliser le droit du travail, en finir avec le CDI et les conventions collectives pour faciliter les licenciements – et ainsi permettre aux entreprises de mieux s'adapter aux fluctuations des marchés et mettre en œuvre la « modération salariale ». De l'autre part, il faut « activer » les politiques de l'emploi, c'est-à-dire inciter les chômeurs à accepter des emplois qu'ils n'accepteraient pas spontanément en durcissant les règles ou en diminuant les allocations. Enfin, la sécurité sociale, dont le financement pèserait trop sur les entreprises, doit être confiée aux assurances privées.

Une équation truquée

En stipulant que toute mesure en faveur des entreprises allait automatiquement réduire le chômage et donc bénéficier à tous, l'« équation magique » de la compétitivité a contribué à propager l'idée que les mesures politiques qui vont dans l'intérêt immédiat des plus grandes firmes internationales sont également, par transitivité, dans l'intérêt de tous.

En voyant, encore aujourd'hui, la quasi-totalité de la classe politique sauter comme un cabri en criant « compétitivité ! compétitivité ! », on ne peut s'empêcher de se dire que les lobbies industriels ont bien joué leur coup. Et on ne peut qu'être perplexe en se demandant comment tout ce beau monde peut-il tomber dans un tel panneau si facilement.

Car il est pourtant évident que cette équation est truquée.

Tout d'abord parce que la centralisation de la production et de la distribution catalysées par le Marché unique ont permis aux multinationales de diminuer les coûts en réduisant considérablement leur main-d'œuvre. Les mesures de concurrence, le libre-échange et la dérégulation du marché du travail censément prises pour stimuler la « compétitivité » ne font qu'accentuer cette tendance.

Sur une durée de cinq ans à partir de 1989, la compagnie d'électronique hollandaise Philips a réduit son personnel de 22 % – environ 68 000 emplois [15] ; British Telecom a pu se glorifier d'avoir réduit son effectif de 235 000 à 125 000 entre 1985 et 1996 [16]. À la fin des années 1990, une nouvelle vague de fusions, d'acquisitions et de restructurations industrielles a encore eu pour résultat d'engendrer à la fois des bénéfices record et d'importantes suppressions d'emplois [17].

Le discours orwélien des industriels atteint des sommets, lorsqu'un rapport de la Table ronde des industriels explique que lutter contre les plans de licenciements, c'est lutter contre l'emploi : « *lutter contre la restructuration revient simplement à faire obstacle au changement et à la création d'emplois* [18] »

Le dogme de la compétitivité exclut toute mesure structurelle qui pourrait être prise pour endiguer le chômage : la modération salariale, la rigueur budgétaire pèse sur l'activité et maintient un taux de chômage élevé. Dès lors, la « lutte contre le chômage » mise en œuvre par les gouvernements européens relève au mieux du trompe l'œil. Au pire, elle contribue à flexibiliser davantage les conditions de travail, à développer les contrats précaires et à accroître les contraintes sur les chômeurs à travers « *le durcissement des critères d'éligibilité, la réduction des montants et des durées d'indemnisation, [et] le renforcement des contrôles* [19] ».

La conclusion est donc claire. La compétitivité, ce n'est pas l'emploi : c'est le chômage, la précarité, et l'explosion des inégalités. Tout ce que l'on nous a imposé depuis plus de vingt ans.

Un modèle de société

C'est Georges Pompidou qui vend la mèche, dans l'interview citée plus haut. La doctrine de la compétitivité, qui s'impose à toutes les strates de la décision publique, contribue à forger, par le biais d'une menace permanente, une société sous tension. Dans la même veine, Laurence Parisot se demandait en 2005 dans le Figaro : « *La vie est précaire, l'amour est précaire, pourquoi le travail ne serait pas précaire ?* ».

Cette tension est inhérente à nos sociétés « compétitives ». Elle n'a de cesse de s'accroître, et avec elle les profits des grands groupes. A mesure que les prétendus « remèdes » prouvent leur inanité, on les prescrit avec d'autant plus de force.

Georges Pérec avait donné une image qui pourrait illustrer ce modèle : une île, W, où les habitants sont des athlètes contraints à la compétition et qui deviennent obsédés par la victoire - condition de leur survie. Une société toute entière tournée vers la « compétitivité »... où l'on découvre finalement que les performances des athlètes sont dérisoires :

« *Il faut voir fonctionner cette machine énorme dont chaque rouage participe, avec une efficacité implacable, à l'anéantissement systématique des hommes, pour ne plus trouver surprenante la médiocrité des performances enregistrées : le 100 mètres se court en 23"4, le 200 mètres en 51" ; le meilleur sauteur n'a jamais dépassé 1,30m* [20]. »

La farce a assez duré. Il est grand temps d'en finir avec la « compétitivité », et d'inventer un autre imaginaire... plus vivable.

- ▶ **PS** : [Le dernier chapitre de *W ou le souvenir d'enfance*](#)
- ▶ **PS2** : Le contre-rapport d'Attac et de Copernic : [« Pour en finir avec la compétitivité »](#)

[1] La modération salariale a été un des facteurs déclencheurs de l'endettement des ménages, la consommation étant "dopée" à la dette (notamment aux Etats-Unis). La dérégulation, censée donner un coup de fouet à la compétitivité de l'industrie (y compris financière et bancaire) a permis le développement des produits dérivés incriminés dans la crise des subprimes. Le détricotage de la régulation bancaire a contribué à l'ampleur de la crise bancaire. Enfin, le dogmatisme néolibéral qui préside aux politiques de compétitivité n'a pas permis de mettre en place les mesures pour relancer l'activité après la crise : poursuite accrue des politiques d'austérité, pas de relance publique, on préfère invoquer et favoriser en vain des investissements privés... mais les surplus enregistrés par les grands groupes grâce aux mesures "pro-compétitivité" alimentent les dividendes et la spéculation.

[2] Jean Duret, « Que signifie le Marché commun dans une Europe capitaliste ? », Cahiers internationaux, n°78, juillet 1956, p.19-30, cité dans le Plan B n°13

[3] Lire la présentation de la Table rondes des industriels européens : <http://dessousdebruxelles.ellynn.fr...>

[4] Lire Quand le Vicomte Davignon privatisait la Commission <http://ellynn.fr/dessousdebruxelles...>

[5] Bastiaan van Apeldoorn et Otto Holman, « Transnational Class Strategy and the relaunching of European Integration : The Role of the European Roundtable of Industrialists », 35e convention de l'International Studies Association, Washington, 28 mars-1er avril 1994, p. 21.

[6] Delors déclarera en 1986, devant ses collègues socialistes : « *J'ai toujours pensé, en France, qu'il n'y avait pas assez de marché et que l'Etat était, pour des raisons historiques, omniprésent et trop souvent étouffant ou dominant. La plupart des Français n'ont pas encore acquis cette mentalité d'ouverture au monde sans laquelle nous ne pouvons pas édifier une économie compétitive* » (Jacques Delors s'adressant à ses camarades socialistes, 1986, cité dans « Delors... » de Charles Grant)

[7] Agence Europe, 12 décembre 1993 ; cité in Bastiaan Van Apeldoorn, op. cit., p. 246.

[8] « *Nous sommes en train de réduire les prérogatives de l'Etat et du secteur public en général de par les privatisations et la dérégulation... [...] L'unification européenne progresse, et elle favorise les entreprises internationales telles que les nôtres* », expliquait le président de l'ERT Daniel Janssen - "The Pace of Economic Change in Europe", 2000 Tokyo Meeting, Trilateral Commission.

[9] L'Europe des industriels n'est pas en panne <http://dessousdebruxelles.ellynn.fr...>

[10] 5 recettes socialistes pour réorienter l'Europe <http://dessousdebruxelles.ellynn.fr...>

[11] Jean Duret, op.cit.

[12] ERT, Benchmarking for Policy-Makers : The Way to Competitiveness, Growth and Job Creation, Bruxelles, 1996.

[13] Sur le marketing territorial, lire : <http://dessousdebruxelles.ellynn.fr...>

[14] Lire Esprit d'entreprise : consultation sur les actions futures au niveau de l'UE : <http://europa.eu/rapid/press-releas...>

[15] Nicholas Hildyard, Colin Hines et Tim Lang, « Who Competes ? Changing Landscapes of Corporate Control », The Ecologist, vol. 26, n° 4, juillet / août 1996, p. 131.

[16] Competitiveness Advisory Group, « Capital Market for Competitiveness : Report to the President of the European Commission, the Prime Ministers and Heads of State », juillet 1998.

[17] La compagnie Ericsson, membre suédois de l'ERT, a par exemple annoncé début 1999 son projet de supprimer 11 000 emplois – soit 10 % de sa main-d'œuvre mondiale. Pilkington, géant de la verrerie et membre de l'ERT, basé au Royaume-Uni, a supprimé 9 000 emplois en 1998 et prévoit finalement de diminuer de moitié sa main-d'œuvre par rapport à 1990. Annonçant ces suppressions, Paolo Scaroni, directeur exécutif de la compagnie, a expliqué que cette mesure faisait partie du processus de « restructuration » en cours pour diminuer les coûts et augmenter les profits. À la même époque, il déclarait fièrement à la presse que Pilkington empochait un minimum de 20 % de bénéfices sur ses investissements de capitaux et 12 % sur les ventes (lire Magnus Grimond, « Pilkington lops 1500 job in costs drive », Associated Newspapers Ltd, 29 octobre 1998)

[18] ERT, « La création d'emplois et la compétitivité par l'innovation », Bruxelles, nov.1998.

[19] Florence Lefresne, « Regard comparatif sur l'indemnisation du chômage : la difficile sécurisation des parcours professionnels », Chronique internationale de l'IRES, n° 115 : Indemnisation du chômage : débat sur les réformes, novembre 2008, p. 3-28, <http://www.ires-fr.org/IMG/File/C11...>

[20] Georges Pérec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard coll. "l'imaginaire", 1993, 219p. lire : <http://www.ouvrier.info/zinc/spip.p...>

Les dessous de Bruxelles est un site réalisé sous [SPIP](#).
Réalisation [Def], sur un squelette GPL3 de <http://www.erational.org>